



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Almayrac, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	38	Voix délibératives	43
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	38

Titulaires présents : 38 (du début au point 7), 37 (du point 8 à la fin)

AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis (pouvoir de KOWALIK Jean-François), BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MILESI Marie, MUÑOZ Sonia (jusqu'au point 7), NORKOWSKI Patrice (pouvoir de CINTAS Jean-Marc), PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline (pouvoir de MERCIER Roland), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés : 17 (du début au point 7), 18 (du point 8 à la fin)

ASTIE Alain, BARBE Christian, BEX Fabienne, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), CINTAS Jean-Marc (pouvoir à NORKOWSKI Patrice), HAMON Christian, KOWALIK Jean-François (pouvoir à AZEMAR Jean-Louis), MALATERRE Guy, MARTY Denis, MERCIER Roland (pouvoir à REDO Aline), MUÑOZ Sonia (à partir du point 8), ORRIT Didier, PENA Sylviane, SAN ANDRES Thierry (pouvoir à BONFANTI Djamila), SELAM Fatima, SOURDIN Anne, TESSON Régis, VALIERE Jean-Paul.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

**DELIBERATION N° 09/12/2025-3.2
ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEFINITIVE**

Vu le budget primitif général 2025 et les besoins de financement par la fiscalité directe,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Considérant l'actualisation, par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) réunie le 27 novembre, des charges nettes de transfert de compétences pour 2025, il est proposé au Conseil Communautaire de fixer le montant définitif des attributions de compensations pour chacune des communes membres en s'appuyant sur le rapport de la CLECT.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés
(5 contres et 3 abstentions),**

APPROUVE le rapport de la CLECT du 27 novembre 2025.

VALIDE le montant de l'attribution de compensation 2025 sur la base des travaux de la CLECT comme ci-après :

AC DEFINITIVE 2025		
Communes	AC due	AC à verser
Almayrac	9 258.88	
Blaye les Mines	37 781.42	
Cagnac les Mines	98 838.15	
Carmaux		513 853.11
Combefaa	5 612.87	
Crespin	8 665.14	
Jouqueviel	5 716.99	
Labastide Gabausse		5 199.27
Le Garric		216 373.38
Le Ségur	11 517.13	
Mailhoc	9 911.33	
Milhavet	6 361.74	
Mirandol Bourgnounac		60 330.52
Monestiés	29 490.08	
Montauriol	5 071.74	
Montirat	20 158.39	
Mouilarès	10 915.09	
Pampelonne		32 721.07
Rosières	12 208.14	
Saint Benoît de Carmaux	77 028.08	
Saint Christophe	7 056.22	
Sainte Croix		276.08
Sainte Gemme	26 697.56	
Saint Jean de Marcel	18 780.70	
Taïx	17 752.49	
Tanus		13 725.88
Tréban	4 083.96	
Trévien	13 054.95	
Valderiès	5 628.84	
Villeneuve sur Vère	16 840.54	
Virac		809.10
TOTAL	458 430.43	843 288.41

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN

Community de Communes
2 Rue du Gaz
81400 CARMAUX

Carmausin-Ségala

Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET